



Arrêté 117-2025
Portant autorisation d'occupation du domaine public
Place de la Mairie à GUEBERSCHWIHR

Le Maire de la Commune de Guebenschwihr,

- VU** les articles L2213-1, L2213-3 et L2213-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** les articles L2542-1 à L2542-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le code de la route notamment son article R225,
- VU** le code de la voirie routière notamment ses articles L113-2, L141-2, R116-2 et R141-14,
- VU** l'ordonnance n°58-1226 du 15 décembre 1958 portant règlement général sur la police de la circulation routière,
- VU** le décret n° 58-1217 du 15/12/1958 portant règlement général sur la police de la circulation routière,
- VU** l'arrêté préfectoral du 09 janvier 1967 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales,
- VU** l'arrêté municipal de la 05/12/1994 portant réglementation du stationnement,
- VU** la demande présentée le 18 octobre 2025 par Monsieur Jean-Pierre RENAUD, président de l'Association MIDORF ;

CONSIDERANT que pour permettre l'organisation de la manifestation, il y a lieu de réglementer le stationnement.

ARRETE

Article 1 :

L'Association MIDORF, représentée par son président Monsieur Jean-Pierre RENAUD est autorisée à occuper le domaine public Place de la Mairie côté Presbytère, du mardi 09 décembre 2025 à partir de 08h00 au lundi 15 décembre 2025 minuit à l'occasion de la manifestation Noël Gourmand sous les porches 2025.

Article 2 :

La signalisation sera mise en place par la commune. Le stationnement sera interdit sur la Place de la Mairie côté Presbytère. Toutes les précautions seront prises pour éviter les accidents. Le demandeur reste responsable de tous les accidents pouvant résulter de cette manifestation.

Article 3 :

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

Article 4 :

Le périmètre est accessible aux services de secours.

Article 5:

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- MIDORF
- la Gendarmerie de Rouffach
- la Brigade Verte
- SDIS Rouffach
- Chef de corps des Trois Châteaux
- Comcom de Parovic – service déchets



Fait à GUEBERSCHWIHR, le 14 novembre 2025
Le Maire
Roland HUSSER